

# Ville de Montville

Année 2022

Accueil de Loisirs Municipal « Les Deux Rivières »

Activités diverses pour enfants et jeunes



[www.montville.fr](http://www.montville.fr)



Montville Ma Ville



Montville Ma Ville



# Accueil de Loisirs Municipal «Les Deux Rivières»



## Fonctionnement et activités

L'accueil de loisirs municipal accueille les enfants âgés de 3 à 14 ans. Une équipe d'animateurs diplômés encadre les enfants et leur propose diverses activités à chaque période de vacances scolaires (hormis la première quinzaine d'août et aux vacances de Noël) aux dépendances du Manoir.

## Dates d'ouvertures et horaires

15

### Vacances d'Hiver

Du lundi 7 au vendredi 19 février 2022  
Thème : « Raconte moi une histoire »

2

### Vacances de Printemps

Du lundi 11 au vendredi 22 avril 2022  
Thème : « Paillettes et Tapis Rouge »

0

### En juillet

Du vendredi 8 juillet au vendredi 29 juillet 2022  
Thème : « La grande aventure du 20<sup>ème</sup> siècle »

### En août

Du mardi 16 au mercredi 31 août 2022  
Thème : « 3, 2, 1, carnaval ! »

2

### Vacances d'Automne

Du lundi 24 octobre au vendredi 4 novembre 2022  
Thème : « Les dépendances du Manoir hanté »

2

*L'accueil de Loisirs est ouvert de 8h30 à 17h  
(Garderie possible de 7h45 à 8h30 et de 17h à 18h)*

## Comment inscrire mon enfant à l'accueil de loisirs ?

- En Mairie, auprès du Service Jeunesse et Affaires Scolaires, du lundi au vendredi.
- Par téléphone, par mail à l'unique condition que votre Dossier Famille soit à jour.
- Pour une première inscription, vous devez remplir un Dossier Famille (disponible en Mairie ou téléchargeable sur le site [www.montville.fr](http://www.montville.fr)) et vous munir de votre feuille d'imposition, d'un justificatif de domicile et du carnet de vaccination de l'enfant.

### Ouverture des inscriptions



**Vacances d'Hiver**  
Lundi 10 janvier 2022

**Vacances de Printemps**  
Lundi 14 mars 2022



**Été (Juillet/Août)**  
Lundi 23 mai 2022

**Vacances d'Automne**  
Lundi 26 septembre 2022



## Tarification et paiement

Il existe cinq types de tarifications :

■ R.S.A

■ Non imposable

■ Imposable

■ Hors Commune Non Imposable

■ Hors Commune Imposable

- ➔ Pour chacune de ces tarifications, un justificatif vous sera demandé (attestation RSA, dernière feuille d'imposition...)
- ➔ Les inscriptions se font obligatoirement à la semaine. Toute semaine commencée doit être réglée (sauf raison médicale et sur présentation d'un justificatif).

<u>Types de tarification</u>	<u>Tarifs pour une semaine (5 jours)</u>	
	Sans forfait garderie	Avec forfait garderie
R.S.A	14,75 €	18,50 €
Non Imposable	31,50 €	35,25 €
Imposable	36 €	39,75 €
Hors Commune Non Imposable	106 €	111,50 €
Hors Commune Imposable	111 €	116,50 €

Une majoration forfaitaire vous sera facturée si votre enfant participe à :

- ➔ une sortie avec transport en commun seul : 7,60 €
- ➔ une visite payante avec transport en commun : 13,20 €
- ➔ un repas et/ou une veillée : 2,05 €



## Les séjours proposés dans le cadre de l'accueil de loisirs

### Gîte du Valnaye (Saint-Pierre-de-Manneville)



Du lundi 11 au mercredi 13 juillet 2022

Pour 12 enfants âgés de 4 à 7 ans

Les enfants partent avec 2 animateurs et sont hébergés dans un gîte

Activités : Découverte de la nature et chasse au trésor.

### Base de loisirs de Brionne (Brionne - 27)



Du lundi 18 au jeudi 21 juillet 2022

Pour 10 enfants âgés de 7 à 9 ans

Les enfants partent avec 2 animateurs et sont hébergés sous tentes

Activités : canoë, tir à l'arc, orientation, pédalo, mini-golf.



### Base nautique d'Hérouville (Hérouville - 76)



Du lundi 25 au vendredi 29 juillet 2022

Pour 10 enfants âgés de 10 à 14 ans

Les enfants partent avec 2 animateurs et sont hébergés sous tentes

Activités : escalade, orientation et activités nautiques



## »»» Liste des pièces à fournir impérativement lors de l'inscription

- Un certificat médical précisant que l'enfant est apte à la pratique des activités sportives et nautiques
- Une attestation d'Assurances en Responsabilité Civile
- Le test préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques en accueil de loisirs

### Tableau tarifaire des séjours

Séjours	Ages	Tarifs				
		R.S.A	N.I	I	H.C.N.I	H.C.I
Gîte du Valnaye	4/7 ans	66,65 €	83,40 €	87,90 €	157,90 €	162,90 €
Base de loisirs de Brionne	7/9 ans	83,95 €	100,70 €	105,20 €	175,20 €	180,20 €
Base nautique d'Hénouville	10/14 ans	102,75 €	119,50 €	124 €	194 €	199 €

N.I : Non imposable

I : Imposable

H.C : Hors Commune

Renseignements, informations, inscriptions auprès du Service Jeunesse et Affaires Scolaires  
(du lundi au vendredi uniquement)

 02.32.93.81.62

 jeunesse@montville.fr

 Mairie de Montville  
Service Jeunesse et Affaires Scolaires  
21 Place du général Leclerc  
76710 MONTVILLE



## La Ville propose également :

### L'Accueil de loisirs du Mercredi

Avec le retour à la semaine de 4 jours depuis la rentrée scolaire 2018-2019, les enfants ne fréquentent plus les écoles le mercredi.

Suite à différentes sollicitations, la Municipalité a choisi d'ouvrir l'accueil de loisirs, service qui vient compléter l'offre des acteurs locaux.

#### » La journée-type s'organise ainsi :

- l'accueil de 7h45 à 18h
- le repas du midi
- le goûter de l'après-midi
- les activités et l'encadrement pendant la journée

Afin de limiter le prix payé par les usagers montvillais, le budget communal supporte une partie du coût de ce service.

<u>Types de tarification</u>	<u>Tarifs pour 1 journée</u>
Montvillais Non Imposable	16,50 €
Montvillais Imposables	18,70 €
Hors Commune Non Imposable	26,90 €
Hors Commune Imposable	29,05 €

### Séjour jeunes

#### Camp « L'Âne et la Nature » (Beaubec-La-Rosière - 76)

Du 23 au 25 août 2022

Pour 12 jeunes âgés de 7 à 12 ans

Les enfants partent avec 1 animateur et sont hébergés dans des tipis.

Animations nature (atelier : mare, les premiers semis, les plantes sauvages comestibles) et Initiation au sport d'orientation dans la ferme et dans le bois de l'Épinay.

**Encadrement des randonnées avec les ânes.**

#### Tarifs :

Commune : à venir

Hors Commune : à venir



Pour ce séjour, un paiement échelonné des prestations est possible. Pour les familles montvillaises, la Ville prend en charge, pour ces deux séjours, le transport (Montville - Destination - Montville) et la rémunération des agents.

# Ville de Montville



Service Jeunesse et Affaires Scolaires

☎ 02.32.93.81.62

✉ jeunesse@montville.fr



[www.montville.fr](http://www.montville.fr)



Montville Ma Ville



Montville Ma Ville

